

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01565 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de d'un (01) élève Professeur Certifié des Lycées et collèges, titulaires du CAET, option : Agro-Alimentaire, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	YE YELEVABE FAUSTIN	321369	B9702762	29/07/78

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABRE RAKISSE	340305	B15386456	31/12/88

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou Sawadogo*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etaton

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01566 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAET, option : Génie Civil Bâtiment, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

#### Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO YOUSOUF	325530	B13308214	01/02/84

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

#### Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE IDRISSE	282135	B9337331	29/01/88

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
Hamidou SAWADOGO  
Membre de l'Ordre de l'Etaton

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01568 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : Anglais, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PARE BENJAMIN	114893	B12221539	09/04/80
2°	OUATTARA DAOUA	325934	B11270652	03/06/84
3°	BAMBARA SALAM URBAIN	209222	B12574287	15/12/83

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
4°	DIANOU ISSA	341120	B17556174	11/05/91
15°	FARGO PENGREWAOGA	322100	B15300398	31/12/93
19°	ZONGO ISSA	325302	B12900517	31/12/84

Arrêté la présente liste à trois (03) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton



MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01567 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de soixante-quinze (75) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : EPS, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	MEDA KUSSIELE MWINMAALO	282483	B15170975	30/07/82

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
4°	KIRAKOYA YACOUBA	282470	B15363570	21/04/86

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01569 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de vingt-cinq (25) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : Français, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SALIF	275359	B17495464	03/03/87
2°	SANGLA SIDBEOUINDIN ADAMA	205017	B14645081	09/05/86

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défaillants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
11°	KIENOU SYLVAIN	325933	B5309221	02/10/91
11°	ZIDA ISSOUF	322217	B18471007	24/04/92

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton



-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01564 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinquante (50) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : Mathématiques, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

Ce sont :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BELEM SOULEYMANE	343124	B5260177	31/12/88
2°	OUEDRAOGO RACHEL WENDEMI	279226	B14906176	31/12/89
3°	SANOU ABDOULAYE	340434	B17692917	31/12/83
4°	KABORE ALI	342417	B13095935	31/12/89
5°	OUEDRAOGO THEODORE	241191	B13300979	31/12/84
6°	BAYALA ABRAHAM YIBUR	241092	B9552400	01/10/82
7°	ZONGO JUSTIN	340704	B14812904	12/03/89
8°	TAPSOBA IDRISSE	340236	B13346575	01/09/92
9°	GUELBEOGO MOUSSA	304698	B9989657	05/09/85
10°	SIRIMA ISMAEL	327842	B9947677	02/04/90
11°	SAVADOGO ADAMA	341199	B10913900	31/12/90
12°	OUEDRAOGO OUAMPOUSGA	241161	B12693130	13/07/81
13°	TOUGMAN ISSOUFOU	258666	B10457913	18/12/82
14°	KINDO OUSSEINI	259795	B12966129	25/12/89
15°	KONE BAKARI	342241	B8102566	31/12/93

Arrêté la présente liste à quinze (15) admis.

**Défailants**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
3°	TRAORE DÔ BRAHIMA	241089	B12815530	31/12/86
3°	DIAO INNOUSSA	304794	B12914532	21/07/92

*ne*

7°	ZOUGMORE TIGDE-WENDE LUCIEN	327961	B12226953	02/10/93
7°	PALE DAVID	327939	B11170546	25/09/87
11°	SOKOUNDO LAZARE	279805	B1519708	02/10/92
11°	KOURA ADAMA	304802	B9847390	10/02/89
18°	OUEDRAOGO LAURENT	342407	B14874539	31/12/95
20°	POROGO ABDOUL SALAM	340449	B17447317	09/04/93
25°	NABY TIKSAIN MARTINE	278708	B15457877	16/05/88
25°	WARMA SEYDOU	327750	B7799373	17/06/88
30°	TIEGNA ABDOULAYE	297411	B10962196	21/10/87
30°	YAMEOGO MAMOUNATA	258048	B9960877	08/02/83
30°	BAYILI BARNABE	340286	B17422832	31/12/90
45°	BAMOGO HAROUNA	328278	B13893306	31/12/91
45°	SABA ABDOULAYE	340282	B10344907	04/06/88
45°	ZOUNGRANA ISSAKA	257982	B4528780	31/12/89
45°	BATIOBO GWALDYS YI PEENES	328159	B10470785	26/05/88
50°	COULIDIATY KAMPARLIMBA	304796	B11005655	31/12/85

Arrêté la présente liste à dix-huit (18) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étoile

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01570 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinquante (50) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : Sciences Physiques, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	ZOUNGRANA ZANGBEWINDIN DELPHINE	328172	B12425298	26/11/90
2°	OUATTARA LASSINA	342628	B10735242	31/12/89

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défailants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
35°	OUEDRAOGO PIERRE	341192	B14943014	31/12/92
37°	SORE ABLASSE	340314	B18169001	31/12/94
41°	ZOUNGRANA MADI	340310	B14923344	31/12/91
45°	BAGRE PELGA SAMUEL	341213	B12797338	31/12/87
45°	BONOU BIENVENUE	210049	B4459920	10/10/83

Arrêté la présente liste à cinq (05) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon



Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01571 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinquante (50) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et collèges, titulaires du CAP-CEG, option : SVT, session 2023, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

Ce sont :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DABIRE MWINPONE SYLVIE	306824	B11652462	08/04/90
2°	LYDO ASSATOU	279190	B14941502	01/01/85
3°	DICKO OUMAROU BOUREIMA	327841	B14606014	31/12/88
4°	SORE MADI	340268	B14567004	31/12/90
5°	BARRY SOUMANA	342490	B14674229	31/12/90
6°	ZONGO OUSSANI	304718	B11948107	31/12/91
7°	SORY SIATA DITE GNINDE	327922	B11727367	31/12/91
8°	THIOMBIANO LAHLIDIA ETIENNE	250084	B16162259	04/11/87
9°	ZAGARE SOULEYMANE	250083	B12448802	31/12/83

Arrêté la présente liste à neuf (09) admis.

Défailants

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
8°	SAGNE ABDOULAYE	328263	B17870347	31/12/87
12°	OUALI YEMPABOU	340292	B11889501	31/12/88
12°	BAZIE AUGUSTIN	327879	B13603710	15/11/90
16°	OUEDRAOGO WENDYIDA JOSUE	342027	B12814886	15/04/92
21°	KONSEIBO NOMWENDE SOULEYMANE	327894	B14884464	20/11/91
26°	SOULAMA DJOUMA	343094	B14716953	13/12/85
34°	KABORE OUSMANE	210054	B10837234	31/12/78
34°	DERRA MOUMOUNI	328276	B11740830	19/05/88


46°	OUEDRAOGO ISSOUF	340913	B12355122	10/10/93
-----	------------------	--------	-----------	----------

Arrêté la présente liste à neuf (09) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

-----  
Unité-Progress-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01559 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Anglais, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	IDANI BOUKARI	216437	B13230823	09/11/82

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
3°	SANOU SALIA	305298	B10679601	20/08/88

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat



MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01560 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Histoire-Géographie, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

#### Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KOURAOGO BALI	257927	B11690305	31/12/87

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

#### Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TRAORE TAHIROU	342449	B8974475	23/04/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon